

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Le président de la République rappelle aux policiers leur devoir d'exemplarité

**PRÉSENT** à la cérémonie de clôture de la 3e édition des journées nationales de la sécurité intérieure, qui se sont achevées hier à l'ES-CAP (Owendo), le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a exhorté les policiers au devoir d'exemplarité. Une piqûre de rappel adressée aux "flics" au moment où de nombreuses voix s'élèvent pour décrier certaines bavures et autres comportements déviants. La Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, et le ministre d'État Lambert-Noël Matha (Intérieur) étaient présents.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**L**E président de la République, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs chef suprême des Forces de défense et de sécurité, est résolument engagé dans une campagne de sensibilisation destinée aux forces vives de la Nation. Après son exhortation à la culture du patriotisme dans les administrations déconcentrées lancées en direction des gouverneurs de province, le chef de l'État a parlé sans langue de bois aux éléments du commandant en chef des Forces de police nationale, le général de division Serges Hervé Ngoma.

"(...) Dans toute société, la première des libertés est la sécurité. En effet, en l'absence de toute sécurité, l'exercice des autres libertés est illusoire, voire impossible. Cette sécurité revient tout naturellement à l'État, à travers ses forces extérieures et intérieures, de l'assurer", a affirmé d'entrée le numéro un gabonais. Ce dernier a clarifié sa pensée: "Tout comme l'armée, la police nationale a donc un



Le chef suprême des forces de défense et de sécurité saluant les commandants en chef dont celui des Forces de police nationale.

rôle majeur et déterminant à savoir, faire respecter le droit, qui est à la base de notre contrat social; garantir la coexistence pacifique entre tous les citoyens; et in fine, offrir à chacun, les conditions d'une vie paisible en

société". Une invite à la fermeté et non à la déviance.

Le Premier magistrat gabonais de souligner que: "Le rôle de la police nationale est si particulier qu'elle jouit d'un privilège exorbitant. Pour faire respecter

le droit, réprimer les comportements indéliques ou délictueux, elle dispose du monopole de la violence légitime que lui confèrent les textes. C'est un droit exceptionnel, redoutable qui est l'apanage des seules

Forces de l'ordre". Non sans préciser que les droits s'accompagnent de devoirs. "À droits exceptionnels, devoirs exceptionnels. Plus que tous autres citoyens, vous devez être exemplaires et irréprochables tant dans votre activité professionnelle, dans votre comportement que dans votre moralité. Aussi bien dans votre comportement que dans votre moralité", a-t-il dit. Une façon explicite d'exprimer son mécontentement quant aux comportements déviants d'une bonne frange de policiers. Conscient que la répétition est pédagogique, le chef suprême des Forces de défense et de sécurité n'a pas manqué de marteler: "L'autorité de l'État (...) ne se manifeste pas uniquement à travers l'usage de la force. Certes, la force est un attribut de l'autorité de l'État. Mais l'autorité, c'est également l'autorité spontanée, naturelle. C'est-à-dire se faire respecter, faire respecter les règles, sans user nécessairement de la force". Le chef de l'État est d'avis que: "le dialogue, l'échange, l'explication, la pédagogie et non uniquement la répression qui est le dernier recours quand les mots, la sensibilisation et la raison n'ont pas suffi"; peuvent permettre d'obtenir les résultats escomptés.

Après la phase inhérente aux allocutions, les policiers ont gratifié l'assistance d'une démonstration du savoir-faire de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et d'une parade militaire. L'hôte du jour a également procédé à la visite des stands pour constater le travail accompli quotidiennement par les Forces de police nationale. Pour rappel, cette troisième édition des journées nationales de la sécurité intérieure a eu pour thème: "L'ordre public et les nouveaux défis pour la police". Lesquelles journées ont été instituées en 2016 par l'actuel président de la République.

### Contrepoint

## Comme un entêtement...

Y.F.I  
Libreville/Gabon

**P**AS un jour ne passe sans que les citoyens gabonais ne se plaignent des éléments de la police nationale. Notamment ceux commis à la régulation de la circulation. À chaque coin de rue ou presque, ces derniers arnaquent, et c'est le cas de le dire, les taximen et autres transporteurs. Ne parlons même pas de la confiscation abusive des pièces inhérentes à la circulation des véhicules.

Quant à la partie sécurisation des biens et des personnes, elle semble ne pas être de mise sous nos cieux. Pas la peine d'évoquer la sempiternelle rengaine (ndlr: on n'a pas de carburant) ressassée aux usagers qui sollicitent leur intervention.

Bref, les Forces de police nationale sont bel et bien gangrenées. Et ce, jusqu'à la moelle. Une situation connue de tous. D'où le rappel au devoir d'exemplarité adressé à eux par la première institution du pays (lire ci-dessus)... En effet, avant le chef de l'État,

c'est le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha qui a annoncé le 2 août dernier, sur le plateau de l'émission "Face à vous", "la création d'une unité spéciale chargée de veiller au bon déroulement des opérations de contrôles sur le terrain". Son objectif, en découdre de façon définitive avec le racket ambiant.

Si l'initiative est noble, elle suscite tout de même quelques interrogations. En définitive à quoi sert l'Inspection générale de la police? Ladite unité spéciale, au

lieu d'en découdre avec ce fléau, ne va-t-elle pas au contraire l'accentuer? Quid de son coût? Bref, il est impérieux que le commandement en chef des Forces de police nationale procède au nettoyage des écuries d'Augias. Cela permettra à la police nationale, jadis respectée, de retrouver ses lettres de noblesse.

Espérons que l'exhortation du chef suprême des Forces de défense et de sécurité soit enfin entendue par les "Hommes en bleu".